

Centre d'Excellence Régional sur les Villes Durables en Afrique



N°___UL/CERViD/2021

Lomé, le

La Personne Responsable des Marchés

aux

Soumissionnaires

<u>Objet</u>: Acquisition de matériel de bureaux pour le centre / Notification d'attribution provisoire

Mesdames/Messieurs,

Dans le cadre de la demande de cotation (DC) N°007/2021/UL/PRMP/CERViDA du 11 mai 2021 relative à l'acquisition de matériels de bureaux pour le Centre d'Excellence Régional sur les Villes Durables en Afrique (CERViDA-DOUNEDON) et après avis de non objection de la commission de contrôle des marchés publics (CCMP), sur le rapport d'évaluation,

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint, les résultats de l'évaluation de vos offres.

Veuillez agréer, **Mesdames/Messieurs**, l'assurance de mes salutations distinguées.

Mme Cicavi Akuavi SOSSOU

PJ: procès-verbal d'attribution provisoire

PROCES VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE RELATIF A L'ACQUISITION DE MATERIELS DE BUREAUX ET INFORMATIQUES POUR LE CERVIDA-DOUNEDON

DC N°007/2021/UL/PRMP	/CERViDA	du	11	mai	2021		
\$\$\$\$\$							

Pays: TOGO

Nom du projet : Université de Lomé/Centre d'Excellence Régionale sur les villes Durables en Afrique

Financement: Crédit IDA N°6512-TG

Description du marché : Acquisition de matériels de bureaux pour le Centre d'Excellence Régional sur les Villes

Durables en Afrique (CERViDA-DOUNEDON)

SOUMISSIONNAIRES NON RETENUS						
Soumissionnaires	Motifs de rejet					
Néant						
SOUMISSIONNAIRES RETENUS						
Soumissionnaires	Montants lu à l'ouverture des offres (en FCFA TTC)	Montants après correction et ajustement (en FCFA TTC)	Observations			
FOURNITEC	3 822 590	3 822 604	FOURNITEC a commis des erreurs de multiplication sur le montant des articles 9, 10 et 11. Il a mentionné 66 173 F CFA au lieu de 66 176 F CFA pour l'article 9, 23 151 F CFA au lieu 23 152 F CFA pour l'article 10 et 8 296 F CFA au lieu de 8 304 F CFA pour l'article 11. Il a également commis une erreur de sommation sur le montant global des articles.			

			Le montant corrigé de son offre est de 3 822 604 F FA TTC au lieu de 3 822 590 F CFA TTC, soit un écart de +14 F CFA.
B-BAC SARLU	3 671 924	3 671 924	Aucune erreur de calcul
SEA GROUPE SARL	2 834 360	2 914 364	SEA GROUP SARL a commis des erreurs de multiplication sur le montant des articles 2 et 9. Il a mentionné 65 000 F CFA au lieu de 75 000 F CFA pour l'article 2, et 60 000 F CFA au lieu de 52 800 F CFA pour l'article 9. Le montant corrigé de son offre est de 2 914 364 F FA TTC au lieu de 2 834 360 F CFA TTC, soit un écart de +80 004 F CFA.
GORBI GROUP	6 240 759	6 240 759	Aucune erreur de calcul

Attributaire provisoire: le marché est attribué provisoirement à la société SEA GROUPE SARL, pour avoir proposé l'offre conforme, évaluée la moins disante. Le montant d'attribution du marché est de deux millions neuf cent quatorze mille trois cent soixante-quatre (2 914 364) Francs CFA toutes taxes comprises.